
Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue exceptionnellement en direct par webdiffusion, le lundi 13 décembre 2021 à 19 h, en raison de la pandémie de la COVID-19 et dans le respect des mesures sanitaires en vigueur

PRÉSENCES :

Mme Nancy BLANCHET, mairesse d'arrondissement
Mme Laura-Ann PALESTINI, conseillère de la Ville
M. Richard DESCHAMPS, M.B.A., conseiller de la Ville
Mme Daniela ROMANO, conseillère d'arrondissement
Mme Josée TROILO, conseillère d'arrondissement
M. Michel NOEL, conseiller d'arrondissement
M. Benoit AUGER, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

M. Benoit G GAUTHIER, directeur d'arrondissement
Mme Nathalie HADIDA, secrétaire d'arrondissement

10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h.

CA21 20 0470

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement en ajoutant le point suivant :

30.01 Nomination de la directrice d'arrondissement

Adoptée à l'unanimité.

10.02

CA21 20 0471**Période de réponses et questions du public**

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

Questions posées par	Sujet de l'intervention
Renald Dandurand	Dos d'âne sur la rue Ducas
Louis Tremblay	Systèmes de silencieux modifiés
Tania Dell'Olio	Stationnement en double et marche au ralenti
Mariette Desrosiers	Éclairage de l'abribus au coin de terrasse Centrale Versions des formulaires de questions
Janet Dupuis	Vitesse sur la rue Saint-Patrick
Carla Da Costa	Vitesse sur la rue Saint-Patrick Abris d'autos temporaires

Adoptée à l'unanimité.

10.03

CA21 20 0472**Condoléances - décès de Mme Sylvie Pilon**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de madame Sylvie Pilon, survenu le 8 novembre 2021.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.04

CA21 20 0473

Condoléances - décès de Mme Christine Comtois

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de madame Christine Comtois, survenu le 26 octobre 2021.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.05

CA21 20 0474

Approbation des procès-verbaux des séances du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'approuver les procès-verbaux des séances extraordinaires du conseil d'arrondissement tenues les 25 novembre 2021 à 18 h et 6 décembre 2021 à 13h et de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 25 novembre 2021 à 19 h.

Adoptée à l'unanimité.

10.06

CA21 20 0475

Dépôt du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 17 novembre 2021

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

D'accepter le dépôt du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 17 novembre 2021.

Adoptée à l'unanimité.

10.07 1212363113

CA21 20 0476**Attribution du nom de parc de Taishan au nouveau parc de quartier à l'angle des rues Allard et Viola-Desmond**

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

De recommander au conseil municipal de Montréal d'attribuer le nom de parc de Taishan au nouveau parc de quartier qui sera aménagé par l'arrondissement de LaSalle sur le lot 5 536 725, à l'angle des rues Allard et Viola-Desmond, afin de rendre hommage aux nombreux LaSallois et Montréalais originaires de ce district du sud de la Chine et pour souligner le pacte d'amitié qui lie LaSalle et la ville de Taishan depuis 2018.

Adoptée à l'unanimité.

12.01 1217405016

CA21 20 0477**Reconnaissance de l'importance du loisir public**

Attendu que, le 23 août dernier, le conseil municipal a adopté, à l'unanimité, la déclaration visant à reconnaître l'importance du loisir public à Montréal et qu'il a, par conséquent, été résolu que :

La Ville de Montréal :

- 1- réaffirme l'importance du loisir public comme un service essentiel incontournable au développement socioéconomique et culturel des communautés, et un service de proximité au cœur du mode de vie de la population montréalaise et de sa qualité de vie;
- 2- reconnaisse que le loisir public constitue un apport indéniable à la santé, tant physique que mentale et sociale de toutes et tous, la pandémie ayant mis en lumière comme jamais auparavant la pertinence sociale de la mission du loisir au sein des arrondissements, des quartiers et des milieux de vie;
- 3- reconnaisse l'exceptionnelle contribution des organismes partenaires en loisir public qui, grâce à leur solide expertise, contribuent à dynamiser nos quartiers au quotidien et à faire rayonner notre métropole, et qui ont su démontrer une résilience exemplaire tout au long de la pandémie afin de constamment adapter les offres de services;
- 4- s'engage à tout mettre en œuvre, en étroite collaboration avec les arrondissements et les acteurs-trices du loisir montréalais, afin de doter la métropole d'une vision du loisir public accessible, rassembleuse, inclusive, novatrice et tournée vers l'avenir, qui positionnera Montréal comme une réelle leader nationale en la matière, et qui inspirera la toute 1ère Politique montréalaise du loisir public.

Attendu que le loisir est un droit reconnu depuis 1948 et proclamé dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies (ONU) (article 24);

Attendu que, tel que reconnu par la Charte montréalaise des droits et responsabilités de 2006 (article 22), « aux fins de favoriser la jouissance par les citoyennes et les citoyens de leur droit au loisir, à l'activité physique et au sport, la Ville de Montréal s'engage à :

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

- a) soutenir et faire connaître, avec l'appui des partenaires du milieu, une offre de services diversifiée et complémentaire répondant aux besoins évolutifs de la population et promouvoir un mode de vie actif;
- b) aménager des parcs, des infrastructures de loisir, d'activité physique et de sport de qualité, répartis équitablement en fonction des besoins évolutifs des milieux de vie;
- c) favoriser l'accessibilité aux activités et aux équipements collectifs »;

Attendu que, tel que reconnu dans la Déclaration de Québec (2008), adoptée lors du 10e congrès de l'Organisation mondiale du loisir (OML), le loisir contribue à la qualité de vie et à la santé des personnes et de leur communauté, tout autant qu'à leur développement social, économique et culturel;

Attendu que la planification stratégique Montréal 2030 reconnaît l'importance de bâtir une ville à échelle humaine, une dimension qui est au cœur même de l'organisation du loisir public;

Attendu que le Plan nature et sports reconnaît les multiples effets bénéfiques de la pratique de l'activité physique et l'importance d'offrir un réseau de grands parcs et d'infrastructures sportives exemplaires, ainsi qu'une offre de services accessibles et inclusifs;

Attendu que tel que reconnu par la Politique de développement culturel 2017-2022 de la Ville de Montréal, la pratique artistique amateur et le loisir culturel sont bénéfiques pour la persévérance scolaire et le développement de l'estime de soi;

Attendu que, selon l'AQLM (« Loisir, communauté locale et qualité de vie - Une politique du Loisir au Québec », 2000, p.8), « Il est bien établi que le choix d'un lieu de résidence tient compte de l'existence d'équipements, d'installations et de services fonctionnels reliés aux activités récréatives et aux opportunités de loisir en général »;

Attendu que le loisir public est un puissant vecteur d'inclusion sociale, de rétention des familles et de développement de la qualité de vie des quartiers au bénéfice de toutes les Montréalaises et de tous les Montréalais;

Attendu qu'une offre de loisir diversifiée, de qualité, de proximité, accessible à toutes les Montréalaises et à tous les Montréalais et adaptée aux nouvelles réalités de la population est importante;

Attendu que le mandat de Diagnostic du loisir public montréalais réalisé en 2019 par la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports afin de « jouer un rôle de leadership et faire de Montréal une référence en loisir », et le rapport de recommandations ont été déposés au conseil municipal d'octobre 2019;

Attendu que selon l'article 4 de la Loi sur les compétences municipales, toute municipalité locale (ville ou arrondissement) a compétence dans les domaines de la culture, des loisirs, des activités communautaires et des parcs;

Attendu qu'en vertu de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (article 141), « le conseil d'arrondissement est responsable de l'organisation des loisirs sportifs et socioculturels [et qu'il] peut notamment à cette fin soutenir financièrement des organismes dont le but est d'organiser et de favoriser l'activité physique ou culturelle ».

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

Que l'arrondissement de LaSalle appuie la déclaration adoptée à l'unanimité par le conseil municipal le 23 août 2021, reconnaissant ainsi toute l'importance du loisir public à Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

15.01

CA21 20 0478

Déclaration des membres du conseil à l'effet qu'ils sont adéquatement protégés contre la COVID-19 afin d'assumer leurs fonctions

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 octobre 2021 par sa résolution CE21 1841;

Vu la recommandation du conseil municipal en date du 29 novembre 2021 par sa résolution CM21 1292;

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

Que les membres du conseil d'arrondissement élus le 7 novembre 2021 se déclarent adéquatement protégés contre la COVID-19 afin d'assumer leurs fonctions.

Adoptée à l'unanimité.

15.02

CA21 20 0479

Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des conseillers d'arrondissement

Conformément aux articles 358 et suivants de la LERM, dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de leur élection, les conseillers d'arrondissement doivent déposer devant le conseil d'arrondissement une déclaration d'intérêts pécuniaires.

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

De prendre acte du dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des conseillers d'arrondissement :

M^{me} Josée Troilo
M^{me} Daniela Romano
M. Benoit Auger
M. Michel Noel

Adoptée à l'unanimité.

15.03 1217405015

CA21 20 0480

Contrat à Riopel Dion St-Martin pour services professionnels - Complexe aquatique Michel-Leduc

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 913 418,89 \$ taxes incluses (contrat : 739 289,25 - contingences: 110 893,39 \$ - incidences: 63 236,25 \$), pour des services professionnels pour divers travaux de mise aux normes, d'amélioration fonctionnelle et de maintien des actifs au complexe aquatique Michel-Leduc de l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Riopel Dion St-Martin Inc. le contrat de l'appel d'offres public n° 699623 à cette fin, au prix de sa soumission, soit au prix total de 739 289,25 \$ taxes incluses, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1210269017

CA21 20 0481

Convention de services avec le Club âge d'or Ste-Catherine-Labouré - gestion du chalet et des plateaux sportifs au parc Jeannotte

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Michel NOEL

et résolu :

D'autoriser madame Nancy Blanchet, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement à signer la convention de services avec le Club âge d'or Ste-Catherine-Labouré pour la gestion du chalet situé au 500, rue Laplante et des plateaux sportifs situés au parc Jeannotte pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

D'autoriser un déboursé maximum de 1 800 \$ toutes taxes incluses à cet effet.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1219309007

CA21 20 0482**Convention de services avec le Club d'âge d'or St-Télesphore de LaSalle - gestion du chalet et des plateaux sportifs situés au parc Hébert**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'autoriser madame Nancy Blanchet, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement à signer la convention de services avec le Club d'âge d'or St-Télesphore de LaSalle pour la gestion du chalet situé au 8827, rue Beyries et des plateaux sportifs situés au parc Hébert pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

D'autoriser un déboursé maximum de 800 \$ toutes taxes incluses à cet effet.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1219309006

CA21 20 0483**Contribution financière à L'Avant-Scène de LaSalle - réalisation de décors et programme souvenir**

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 1 800 \$ à L'Avant-Scène de LaSalle pour la réalisation de décors pour la pièce « Un Graffiti », présentée au Théâtre du Grand Sault du 20 au 23 janvier 2022, dans le cadre du programme « soutien à la création et production artistique » de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes de LaSalle.

D'accorder une contribution financière de 300 \$ pour la réalisation du programme souvenir et d'une affiche de commanditaires.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.04 1218823008

CA21 20 0484

Contribution financière à l'Association Messinese de Montréal - réalisation d'un concert virtuel

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 500 \$ à l'Association Messinese de Montréal Inc. en soutien à la réalisation d'un concert virtuel qui aura lieu en décembre 2021. Dans l'éventualité de l'annulation de l'événement, l'Association s'est engagée à restituer la contribution à l'arrondissement.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 1219309009

CA21 20 0485

Contribution financière à la Communauté grecque orthodoxe du Sud-Ouest - réalisation d'un calendrier

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 200 \$ à la Communauté grecque orthodoxe de la région du Sud-Ouest de Montréal pour la réalisation d'un calendrier 2022. Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des relations avec les citoyens, du greffe et des services administratifs.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.06 1219309008

CA21 20 0486

Contribution financière à Mme Jordan Savoury - Championnat d'athlétisme The Flanders Cup

Il est proposé par Michel NOEL

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 400 \$ à la LaSalloise Jorden Savoury pour sa participation au Championnat d'athlétisme The Flanders Cup qui s'est tenu en Belgique en août 2021

Adoptée à l'unanimité.

20.07 1217817004

CA21 20 0487

Nomination de la directrice d'arrondissement de LaSalle

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'approuver la nomination de madame Christianne Cyrenne à titre de directrice d'arrondissement de LaSalle, lui accorder les dépenses de fonction et allocations reliées à son poste, et ce, à compter du 8 janvier 2022.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1213651002

CA21 20 0488

Nomination des membres du comité préparatoire pour les mois de janvier à avril 2022

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

De nommer madame la conseillère de la Ville Laura-Ann Palestini et madame la conseillère d'arrondissement Daniela Romano membres du comité préparatoire des séances du conseil pour les mois de janvier, février, mars et avril 2022.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1217405017

CA21 20 0489

Nomination des membres du comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2022

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

De nommer les membres du Comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2022 :

Membres du conseil :

Monsieur le conseiller d'arrondissement Benoit Auger à titre de président
Madame la conseillère Josée Troilo

Membres résidents :

Monsieur David Nadeau
Madame Alexandra Papantonopoulos-Dumasa
Monsieur Frédéric Lavoie
Madame Michelle Delisle-Boutin

et :

Madame Charlotte Boulanger, résidente, à titre de membre suppléant pour l'année 2022

ainsi que :

Monsieur Pascal Lavoie à titre de secrétaire
Monsieur Antoine Cantin-Ratelle à titre de personne-ressource

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1217405012

CA21 20 0490

Nomination de Mme la conseillère de la Ville Laura-Ann Palestini à titre de mairesse suppléante

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

De nommer madame la conseillère de la Ville Laura-Ann Palestini à titre de mairesse suppléante pour les mois de janvier à avril 2022.

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1217405018

CA21 20 0491

Désignation de Mme la mairesse Nancy Blanchet pour l'année 2022

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

De désigner pour 2022 madame la mairesse Nancy Blanchet :

Présidente de la Table d'action et de concertation en sécurité urbaine

Adoptée à l'unanimité.

30.05 1217405011

CA21 20 0492

Désignation de Mme la conseillère de la Ville Laura-Ann Palestini pour l'année 2022

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

De désigner pour 2022 madame la conseillère de la Ville Laura-Ann Palestini :

Responsable du développement culturel
Présidente du comité de circulation

Adoptée à l'unanimité.

30.06 1217405009

CA21 20 0493

Désignation de M. le conseiller de la Ville Richard Deschamps pour l'année 2022

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

De désigner pour 2022 monsieur le conseiller de la Ville Richard Deschamps :

Responsable du développement économique
Responsable des Transports et de la Mobilité
Responsable de PME-Montréal Grand Sud-Ouest

Adoptée à l'unanimité.

30.07 1217405010

CA21 20 0494

Désignation de Mme la conseillère Josée Troilo pour l'année 2022

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Michel NOEL

et résolu :

De désigner pour 2022 madame la conseillère d'arrondissement Josée Troilo :

Responsable du développement durable
Membre de la Fondation de l'hôpital LaSalle

Adoptée à l'unanimité.

30.08 1217405005

CA21 20 0495

Désignation de Mme la conseillère Daniela Romano pour l'année 2022

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

De désigner pour 2022 madame la conseillère d'arrondissement Daniela Romano :

Responsable du dossier diversité culturelle
Responsable du dossier accessibilité universelle
Membre de la Fondation de l'hôpital LaSalle
Présidente du comité de la S.O.U.PE

Adoptée à l'unanimité.

30.09 1217405008

CA21 20 0496

Désignation de M. le conseiller Michel Noël pour l'année 2022

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

De désigner pour 2022 monsieur le conseiller d'arrondissement Michel Noël :

Responsable du dossier sports et loisirs
Membre du comité de la S.O.U.PE
Membre du comité de la Table d'action et de concertation en sécurité urbaine
Membre du comité de pilotage du budget participatif

Adoptée à l'unanimité.

30.10 1217405006

CA21 20 0497

Désignation de M. le conseiller Benoit Auger pour l'année 2022

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

De désigner pour 2022 monsieur le conseiller d'arrondissement Benoit Auger :

Responsable du dossier développement social et communautaire
Membre du comité de circulation
Membre du comité de pilotage du budget participatif

Adoptée à l'unanimité.

30.11 1217405007

CA21 20 0498

Dates des séances du conseil d'arrondissement pour l'année 2022

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Michel NOEL

et résolu :

De fixer les dates des séances du conseil d'arrondissement pour l'année 2022, soit :

le lundi 17 janvier
le lundi 7 février
le lundi 7 mars
le lundi 4 avril
le lundi 2 mai
le lundi 6 juin
le lundi 4 juillet
le lundi 8 août
le mardi 6 septembre
le mardi 11 octobre

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

le lundi 7 novembre
le lundi 5 décembre

Adoptée à l'unanimité.

30.12 1217405013

CA21 20 0499

Politique de reconnaissance et de soutien des organismes - bonification du soutien financier

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Michel NOEL

et résolu :

D'autoriser une dérogation à la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes de LaSalle pour l'année 2021 afin de bonifier le soutien financier au fonctionnement de certains organismes éligibles en raison de la pandémie de la COVID-19.

Adoptée à l'unanimité.

30.13 1218157005

CA21 20 0500

Activité de financement - Association du hockey mineur de LaSalle (Les Cyclones)

Il est proposé par Michel NOEL

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'autoriser la tenue de l'activité de financement de l'équipe des Cyclones de l'Association du hockey mineur de LaSalle à l'aréna Jacques-Lemaire les fins de semaine du 8 février au 13 mars 2022. L'organisme s'engage à respecter les mesures sanitaires et recommandations de la Santé publique en vigueur.

Adoptée à l'unanimité.

30.14 1217817003

CA21 20 0501

Reddition de comptes

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Michel NOEL

et résolu :

D'entériner la liste des bons de commande autorisés et la liste des virements budgétaires pour la période du 8 novembre au 30 novembre 2021, ainsi que la liste des factures non associées à un bon de commande pour novembre 2021.

Adoptée à l'unanimité.

30.15 1213035013

CA21 20 0502

Adoption - règlement LAS-0149 imposant une taxe relative aux services pour 2022

Attendu qu'un avis a été publié le 28 octobre 2021 annonçant qu'un avis de motion serait donné lors d'une séance ordinaire du conseil du 25 novembre 2021 pour l'adoption à une séance subséquente du conseil d'un règlement imposant une taxe relative aux services;

Attendu qu'un avis a été publié le 3 décembre 2021 annonçant l'adoption lors de la séance ordinaire du conseil du 13 décembre 2021 du règlement imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2022;

Attendu que le projet de règlement a été présenté et déposé lors de la séance extraordinaire du conseil du 6 décembre 2021.

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Michel NOEL

et résolu :

D'adopter le règlement LAS-0149 imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2022.

Adoptée à l'unanimité.

40.01 1213035010

CA21 20 0503

Dérégation mineure - conteneurs à déchets en cour avant du bâtiment industriel 7070 rue St-Patrick

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure (DM3003087855) pour le bâtiment industriel situé au 7070, rue St-Patrick, afin d'autoriser en cour avant, deux (2) conteneurs à déchets non dissimulés par un écran opaque et un espace de remisage de déchets, rebuts et vidanges, alors que selon le règlement de zonage numéro 2098, un conteneur en cour avant est interdit en vertu de l'article 6.3.1. (27) et qu'un espace intérieur, en cour arrière ou latérale doit obligatoirement être prévu pour le remisage des déchets, rebuts et vidanges en vertu de l'article 6.3.6.2. (AG3003078717).

Adoptée à l'unanimité.

40.02 1212363119

CA21 20 0504

Dérogation mineure - empiètement d'un auvent dans la cour latérale du bâtiment commercial 7852 boul. Champlain

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure (demande DM3003087853), pour un bâtiment commercial situé au 7852, boulevard Champlain, afin d'autoriser un auvent qui empiète de 4,28 mètres dans la cour latérale, alors que selon le règlement de zonage numéro 2098, l'empiètement maximal pour un auvent en cour latérale est de un (1) mètre en vertu de l'article 6.2.1 (9.a) (TR3003054582).

Adoptée à l'unanimité.

40.03 1212363120

CA21 20 0505

P.I.I.A.D. - agrandissement en cours latérales du bâtiment industriel 7070 rue St-Patrick

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis d'agrandissement (demande numéro AG3003078717), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146, afin de permettre l'agrandissement en cours latérales, d'un bâtiment industriel situé au 7070, St-Patrick.

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1212363118

CA21 20 0506**P.I.I.A.D. - transformation du bâtiment multifamilial 1001 à 1013 rue Jacqueline-Sicotte**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (demande numéro TR3003067143), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables LAS-0146, afin de permettre la transformation d'un bâtiment multifamilial situé aux 1001 à 1013, rue Jacqueline-Sicotte.

Adoptée à l'unanimité.

40.05 1212363117

CA21 20 0507**P.I.I.A.D. - transformation du bâtiment multifamilial 1019 à 1035 rue Jacqueline-Sicotte**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (demande numéro TR3003067145), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables LAS-0146, afin de permettre la transformation d'un bâtiment multifamilial situé aux 1019 à 1035, rue Jacqueline-Sicotte.

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1212363116

CA21 20 0508**P.I.I.A.D. - modification de l'aménagement du site du bâtiment mixte 6780 à 6788 boul. Newman**

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

D'approuver, pour le permis émis (CO3000965794), les documents modifiés soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables LAS-0146, afin de permettre la modification de l'aménagement du site d'un bâtiment mixte situé aux 6780 à 6788, boul. Newman.

Adoptée à l'unanimité.

40.07 1212363115

CA21 20 0509

P.I.I.A.D. - modification de l'aménagement du site de l'habitation multifamiliale 6760 boul. Newman

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

D'approuver, pour le permis émis (CO3000965793), les documents modifiés soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146, afin de permettre la modification de l'aménagement du site d'une habitation multifamiliale située au 6760 boul. Newman.

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1212363114

CA21 20 0510

Décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'entériner les décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines de la Direction d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

50.01 1216456009

Dépôt de rapports mensuels de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

60.01

CA21 20 0511**Levée de la séance**

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

De lever la séance à 19 h 33.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

Nancy BLANCHET
Mairesse d'arrondissement

Nathalie HADIDA
Secrétaire d'arrondissement

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Nancy BLANCHET
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 17 janvier 2022.